

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION, INTITULÉ BUDGET 2024 ET PDI 2024-2033: RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION, INTITULÉ BUDGET 2024 ET PDI 2024-2033: RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

La Commission permanente sur les finances et l'administration a initié des travaux visant à étudier le budget 2024 ainsi que le PDI 2024-2033. Le document intitulé [Étude publique Budget 2024 et PDI 2024-2033: Rapport et recommandations](#), contenant la conclusion de ces travaux, a été déposé à la séance du conseil municipal du 11 décembre 2023 et du conseil d'agglomération du 14 décembre 2023.

Le comité exécutif remercie les membres de la Commission permanente sur les finances et l'administration ainsi que les personnes entendues dans le cadre de ses travaux, pour la qualité de ce rapport et pour la pertinence des recommandations qui en découlent.

Dans le tableau qui suit, le comité exécutif apporte une réponse à chacune des vingt-six (26) recommandations émises par la Commission.

#	Recommandation	Services responsables	Commentaires
Budget 2024 et PDI 2024-2033 de la Ville de Montréal et des organismes relevant de son cadre financier			
1	Adopter les budgets 2024 et les PDI 2024-2033 de la Ville de Montréal, de ses services et des organismes paramunicipaux qui lui ont été déposés, ainsi que de la Société de transport de Montréal ;	S/O	Les budgets de fonctionnement 2024 ainsi que les prévisions du PDI 2024-2033 ont été adoptés lors de la séance extraordinaire des conseils, municipal et d'agglomération, des 11 et 14 décembre 2023.
2	Compte tenu du contexte inflationniste des dernières années, actualiser la Stratégie d'accroissement du paiement au comptant tout en respectant l'objectif d'un ratio d'endettement à 100 % en 2027 ;	Service des finances	État de la recommandation : En continu La stratégie d'accroissement du paiement au comptant est revue annuellement afin de prendre en compte différents facteurs, dont l'inflation, tout en respectant l'objectif du retour du ratio d'endettement sous 100 % (à l'intérieur des balises de la politique de gestion de la dette) d'ici 2027.
3	Procéder en 2024 à l'évaluation de la Stratégie de réduction de l'écart du fardeau fiscal entre les immeubles résidentiels et non résidentiels afin d'en mesurer l'impact sur les propriétaires d'immeubles non résidentiels ;	Service des finances	État de la recommandation : Terminée Les gains obtenus en raison de l'application de la stratégie seront maintenus pour les prochains exercices financiers.
4	Poursuivre la revue des activités et des programmes pour optimiser les dépenses des services centraux ;	Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle	État de la recommandation : En cours Les travaux de la revue des activités et des programmes se poursuivent, pilotés par le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle.

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION, INTITULÉ BUDGET 2024 ET PDI 2024-2033: RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

5	S'assurer que le Programme décennal d'immobilisation soit intégré dans la réforme du financement des arrondissements ;	Service des finances	État de la recommandation : En continu La révision de la réforme du financement des arrondissements intégrera le PDI et cet exercice se fera dans le cadre de la revue des activités.
6	Réviser les méthodes d'estimation des prévisions budgétaires 2024 découlant des infractions à la réglementation municipale et au Code de sécurité routière afin d'éliminer les surestimations contenues dans le budget d'agglomération ;	Service des finances	État de la recommandation : En continu Le comité exécutif est conscient de cet écart et prend des mesures pour le résorber graduellement : – L'ajout d'agents de stationnement permet d'assurer un meilleur suivi de l'application de la réglementation municipale en matière de stationnement, ce faisant améliorant la mobilité sur le territoire ; – L'augmentation des effectifs policiers permettront d'accroître les efforts du côté de l'application du Code de sécurité routière sur l'ensemble du territoire ; – Ces deux actions ont également pour effet d'augmenter les revenus de la Ville reliés aux infractions à la réglementation municipale et au Code de sécurité routière.
7	Réviser les prévisions budgétaires 2024 du Service de police de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) afin d'éviter la sous-estimation de leurs dépenses, qui affecte de façon récurrente le budget d'agglomération.	Service des finances Service de police de la Ville de Montréal, Service de sécurité incendie de Montréal	État de la recommandation : En cours Le comité exécutif rappelle à la CFA que l'Administration ne sous-estime aucun des budgets de ses services. Elle établit les meilleures prévisions budgétaires en fonction des données et analyses dont elle dispose lors de la confection du budget. Ce processus comprend une évaluation du risque afin de respecter la capacité de payer des Montréalaises et Montréalais. L'Administration a par ailleurs donné le mandat aux directeurs de ces services d'optimiser leurs opérations notamment à travers la démarche de revue des activités pilotée par le SPSPPO.
Informations et données déposées devant la Commission sur les finances et l'administration			
8	Produire un historique des cinq dernières années de l'état des fonds, des réserves, des surplus libres et affectés, des affectations pour les années à venir, en cours et passées, en incluant les affectations utilisées pour équilibrer les budgets	Service des finances	État de la recommandation : Fait Les documents budgétaires présentent cette information dans les documents annuels. Par ailleurs, les résultats financiers présentent également le détail.
9	Déposer un document complémentaire au budget 2024 détaillant la diminution des 91 effectifs de la rubrique « Revue des activités et programmes » ;	Service des finances Service des ressources humaines	État de la recommandation : À venir L'Administration prévoit déposer le bilan de la diminution des effectifs annoncés d'ici la fin de l'année 2024.
10	Déposer un document complémentaire au budget 2024 spécifiant les conditions de reconduction du plan de redressement ;	Service des finances	État de la recommandation : Terminé

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION, INTITULÉ BUDGET 2024 ET PDI 2024-2033: RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

			Le plan de resserrement visait à assurer l'atteinte de l'équilibre à la fin de l'exercice 2023. Par conséquent, il n'y a aucune « reconduction » prévue pour l'exercice financier 2024. D'ailleurs, en janvier 2024, les mesures contenues ont, pour la plupart, été levées par le comité exécutif.
11	Développer des indicateurs permettant à l'administration municipale de comparer la performance de ses unités d'affaires à celles d'autres grandes villes canadiennes et nord-américaines.	Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle	<p>État de la recommandation : En cours</p> <p>Jusqu'en 2021, la Ville participait au Réseau d'étalonnage municipal du Canada (REMC). En 2022, l'adhésion au REMC n'a pas été renouvelé puisqu'il devenait difficile de se comparer à des villes similaires depuis que la Ville de Toronto a annoncé son retrait du REMC, en 2021. La Ville évalue la possibilité d'adhérer à un réseau d'étalonnage comparable, comme le fait actuellement la Ville de Québec.</p>
Financement des actifs et des infrastructures de l'eau			
12	Assurer un financement adéquat, suffisant et pérenne des infrastructures et des actifs de l'eau et préserver l'expertise interne liée aux infrastructures vertes du Service de l'eau ;	Service des finances Service de l'eau	<p>État de la recommandation : En cours</p> <p>Les budgets alloués au Service de l'eau et le financement qui s'y rattache sont en constante progression. La Ville de Montréal déposera sa prochaine Stratégie Montréalaise de l'eau, en 2025. Cette dernière offrira un regard clair sur ce qui est requis pour mettre en œuvre les objectifs de la Ville en matière de gestion de l'eau et permettra à l'administration de positionner son besoin auprès des instances gouvernementales et d'orienter ses stratégies de financement.</p>
13	Dédier des fonds récurrents à la lutte contre les impacts des changements climatiques sur les infrastructures municipales.	Service de l'eau	<p>État de la recommandation : En cours</p> <p>La Ville révisé notamment ses règles de gouvernance pour prendre en compte l'impact climatique et environnemental de toutes ses décisions, notamment en se donnant comme objectif de consacrer minimalement entre 10 et 15 % du budget de son Programme décennal d'immobilisations à l'adaptation aux changements climatiques (action 46 du Plan climat)</p>
Financement du transport collectif			
14	Poursuivre les représentations auprès du gouvernement du Québec, de l'ARTM et de la Communauté métropolitaine de Montréal afin d'établir une source de financement stable pour la Société de transport de Montréal et de mettre un terme au déficit structurel ;	Bureau des relations gouvernementales et municipales Service des finances	<p>État de la recommandation : en cours</p> <p>La Ville inclut dans ses demandes budgétaires un financement stable, constant et pérenne pour le transport collectif dans la région métropolitaine et la reconnaissance du service public fourni par le transport collectif. Elle suit les travaux du comité sur le financement du transport en commun entre le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), l'Agence régionale de transport métropolitain (ARTM) et la Communauté métropolitaine de Montréal</p>

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION, INTITULÉ BUDGET 2024 ET PDI 2024-2033: RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

			(CMM) en plus de siéger sur le comité technique de la politique de financement de l'ARTM. La Ville de Montréal poursuit ses échanges avec ses partenaires, dont le gouvernement du Québec, afin de régler durablement les enjeux liés au financement du transport collectif.
15	Exercer des représentations auprès du gouvernement du Québec et de l'ARTM pour que les prochaines phases du réseau de métro montréalais soient mieux planifiées, permettant ainsi de préserver l'expertise mise en place pour le prolongement de la ligne bleue, tant à la Ville qu'à la STM ;	Bureau des relations gouvernementales et municipales Service de l'urbanisme et de la mobilité	État de la recommandation : en cours Le Bureau des relations gouvernementales et municipales et le Service de l'urbanisme et de la mobilité siègent au comité technique du Plan stratégique de développement de l'ARTM afin de mettre de l'avant les besoins continus en développement du transport en commun. La Ville de Montréal fait les représentations auprès du MTMD pour s'assurer que l'Agence Mobilité Infra Québec assure la continuité des projets de transport en commun dans la région métropolitaine.
16	Inviter l'ARTM à améliorer sa transparence et sa communication avec les personnes élues et les citoyennes et citoyens en présentant son budget annuel devant une instance publique qui inclut les élus de la Ville et de l'Agglomération	Bureau des relations gouvernementales et municipales	État de la recommandation : En continu Le Conseil de la CMM, sur lequel siège des élus de la Ville et de l'agglomération, adopte la politique de financement de l'ARTM, ainsi que son programme d'immobilisation. En outre, le Conseil a confié le 9 novembre 2023 au comité exécutif de la CMM le mandat d'entreprendre, en collaboration avec les cinq secteurs de la Communauté, un chantier concernant les améliorations à apporter au processus budgétaire et décisionnel du transport en commun métropolitain. Ce mandat est toujours en cours. Enfin, l'ARTM tient une assemblée publique annuelle, ouverte à toutes les citoyennes et citoyens et personnes élues qui souhaitent y assister. Lors de cette assemblée, les membres du conseil d'administration de l'ARTM sont présents et cette dernière y présente son rapport annuel.
Financement de la sécurité urbaine			
17	Inciter le SPVM à définir la source des dépassements de budgets en temps supplémentaire en se basant sur l'historique, notamment pour les services d'ordres des grands événements, afin de mieux connaître le coût de ces événements sur le budget d'exploitation du SPVM ;	Service de police de la Ville de Montréal	État de la recommandation : En cours Dans le cadre de la revue des activités menée par le SPSPO et le SPVM les travaux sont réalisés afin d'isoler les motifs liés au temps supplémentaire pour l'ensemble de ses opérations.
18	Appuyer la démarche de révision de l'organisation du travail en cours au SPVM, en évaluant la délégation de certaines tâches accomplies par des policières et policiers à des employés civils,	Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle	État de la recommandation : En cours

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION, INTITULÉ BUDGET 2024 ET PDI 2024-2033: RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

	dans l'objectif d'économiser sur les sommes dévolues à la sécurité publique.	Service de police de la Ville de Montréal	La revue des activités et des programmes du SPVM est en cours. L'ensemble des activités et responsabilités qui sont actuellement couvertes par le SPVM tant par son personnel policier que civil font l'objet d'une analyse.
Dotation, offres de services et programmes			
19	Lors des prochaines campagnes de recrutement, cibler les personnes issues des groupes visés par l'accès à l'égalité à l'emploi pour combler les bassins d'emploi les plus importants en matière d'effectifs, comme ceux des cols bleus ainsi que du personnel pompier et policier ;	Service des ressources humaines	État de la recommandation : En continu Le comité exécutif rappelle que les cibles spécifiques de représentation identifiées par la Ville pour ce qui est des personnes de minorités visibles parmi les employées et employés pour les groupes notamment mentionnés dans cette recommandation ont été dépassées. Dans chacune des campagnes de recrutement incluant celles visant à combler des postes dans les catégories d'emplois comportant le plus d'effectifs, différentes initiatives et stratégies sont mises de l'avant afin de s'assurer de rejoindre le plus de candidatures issues des groupes visés.
Offres de services			
20	Dans une perspective de sauvegarde du patrimoine bâti, de prise en compte des besoins en espace des organismes à but non lucratif et de lutte aux gaz à effet de serre : <ul style="list-style-type: none"> - optimiser l'arrimage des données sur la vacance des bâtiments d'intérêt patrimonial et leur état de conservation par le renforcement des collaborations entre le SIM, les autres services municipaux et la société civile, afin de préserver les bâtiments d'intérêt patrimonial pour en permettre la réhabilitation et en assurer l'occupation sécuritaire et ce, de manière permanente ou transitoire ; - constituer un fonds pour soutenir ces projets dans les étapes préparatoires aux demandes de subvention et soumissions lors d'appels à projets publics ; 	Service de l'urbanisme et de la mobilité	État de la recommandation : En cours Le 24 octobre 2023, le Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments est entré en vigueur. Il donne davantage d'outils à la Ville pour intervenir auprès des propriétaires de bâtiments patrimoniaux privés. Des mesures de dissuasion plus sévères pour les immeubles patrimoniaux y sont intégrées. Le règlement prévoit une obligation d'enregistrement de tout bâtiment vacant. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année ou révoqué en cas de reprise d'occupation ou de démolition. Ce registre permet d'identifier de façon officielle les bâtiments les plus vulnérables, soit ceux qui sont vacants. L'obligation d'enregistrer les bâtiments vacants contribue aussi à sensibiliser et à responsabiliser les propriétaires. L'Entente sur le développement culturel permet de soutenir financièrement les études préparatoires réalisées par des professionnels, notamment les études de requalification de bâtiments patrimoniaux vacants ainsi que les stratégies de conservation, les carnets de santé et les plans directeurs des bâtiments patrimoniaux.
21	Demander au Service des technologies de l'information que la table MTLWiFi identifie et priorise les secteurs où la fracture numérique et les besoins sont les plus grands afin d'augmenter la couverture	Service des technologies de l'information	État de la recommandation : En cours En tant que promoteur, le Service de la planification stratégique et performance organisationnelle (SPSPO) assure la gouvernance de la table de priorisation MTLWiFi et fournit

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION, INTITULÉ BUDGET 2024 ET PDI 2024-2033: RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

		Service de la planification stratégique et performance organisationnelle	les orientations permettant au Service des technologies de l'information d'effectuer la planification et le déploiement annuel du service MTLWIFI sur le territoire de la Ville de Montréal. Les objectifs 2024 favorisent les secteurs où la fracture numérique est la plus importante.
22	Exiger que la Commission des services électriques de Montréal systématise la distribution d'avis aux citoyens et commerçants en amont de ses travaux, qu'ils soient de courte ou longue durée ;	Direction générale adjointe Urbanisme, mobilité et infrastructure	État de la recommandation : à venir La direction générale adjointe Urbanisme, mobilité et infrastructure sensibilisera la Commission des services électriques à la nécessité d'aviser systématiquement les riverains affectés par des travaux, peu importe leur durée.
23	Convier l'arrondissement de Rosemont — La Petite-Patrie à accélérer le déploiement de l'offre de la Direction de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée aux arrondissements le souhaitant et qui ne font pas encore affaire avec elle ;	Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie	État de la recommandation : à venir La Direction de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée procède à l'analyse des demandes soumises par les arrondissements pour les activités sous sa responsabilité, le tout en cohérence avec la disponibilité des ressources pour y répondre.
24	Compte tenu de l'empreinte carbone considérable générée par l'enfouissement des matières organiques et des défis posés par la gestion des sols contaminés, se donner les moyens pour accélérer l'optimisation de la collecte et la gestion des matières organiques et sols contaminés ;	Service de l'environnement	État de la recommandation : en cours Le Service de l'environnement veille à ce que la Ville intègre les coûts engendrés par la contamination des sols dans l'établissement des valeurs des propriétés lors de ses transactions immobilières. Lors de projets de constructions par la Ville, cela peut notamment se traduire par l'optimisation, dès la conception, des aménagements et de leurs localisations de manière à réduire la quantité de sols contaminés à excaver et à gérer hors site, et donc l'empreinte carbone. Le Service de l'environnement participe aux discussions avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour faire évoluer la réglementation et les programmes mis en place afin de favoriser la réutilisation locale des sols faiblement contaminés issus des terrains municipaux et l'essor de nouvelles plateformes de valorisation des sols. La Ville de Montréal est en voie de desservir l'ensemble des logements résidentiels pour la collecte municipale des résidus alimentaires. La phase de déploiement du service dans les immeubles de 9 logements et plus est déjà bien enclenchée et se terminera en 2025 comme prévu au PDGMR 2020-2025.

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION, INTITULÉ BUDGET 2024 ET PDI 2024-2033: RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

			<p>Parallèlement au déploiement du service, diverses actions sont mises en place dans le but de faire adhérer la population au tri à la source de leurs résidus alimentaires.</p> <p>La mise en opération de deux nouvelles infrastructures situées sur le territoire de l'agglomération (CTMO) permettra de valoriser les matières organiques en compost ou en biogaz sur le territoire de l'agglomération et non plus à l'extérieur de l'île, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre liées au transport et au traitement des matières résiduelles, tout en produisant des matières à valeur ajoutée (gaz naturel renouvelable et compost).</p>
25	Entamer ou poursuivre les discussions avec les paliers gouvernementaux et les autres parties prenantes afin d'accélérer les approbations ministérielles lors de projets de réaménagement, de renaturalisation ou d'augmentation de la biodiversité des berges et réclamer les financements nécessaires ;	Bureau des relations gouvernementales et municipales, Service des grands parcs, du Mont Royal et des sports	<p>État de la recommandation : en cours</p> <p>Les discussions avec les paliers gouvernementaux sont entamées via les avis de projet publiés par le Service des grands parcs, du Mont Royal et des sports (SGPMRS) pour chacun des projets du programme de réhabilitation des berges. Afin d'accélérer les processus d'approbation, certains projets bénéficient du même analyste aux différents dossiers. Le BRGM, par l'entremise du commissaire aux relations avec les peuples autochtones, collabore avec le SGPMRS dans le cadre des consultations autochtones requises par les procédures d'évaluation des impacts sur l'environnement.</p> <p>La Ville de Montréal travaille avec Infrastructures Canada dans le cadre de la subvention obtenue, soit 68,7 M\$ provenant du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophe (FAAC), afin de réclamer les subventions accordées. Des redditions de compte aux paliers gouvernementaux sont réalisés deux fois par année.</p> <p>Le Plan de mise en œuvre du Plan Nature 2030 du gouvernement du Québec, le programme de financement de la Trame verte et Bleue de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que le Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sont trois sources de financement existantes pour l'obtention de financement.</p>
26	Demander au SIM d'augmenter ses actions, en partenariat avec des représentantes et représentants de la société civile ainsi que les acteurs locaux en sécurité publique (SPVM, tables de quartier,	Service sécurité incendie de Montréal	État de la recommandation : En cours

**RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION, INTITULÉ BUDGET 2024 ET PDI
2024-2033: RAPPORT ET RECOMMANDATIONS**

	<p>etc.), afin de favoriser la sécurité nautique sur les cours d'eau adjacents à l'île à l'aide de campagnes de sensibilisation et de représentations auprès d'autres paliers de gouvernement.</p>		<p>Le SIM, en collaboration avec les arrondissements et ville liées, a développé un affichage riverain, installé aux abords des descentes publiques de l'agglomération de Montréal, lesquelles sensibilisent sur les risques liés à la navigation sur les cours d'eau qui ceignent l'île de Montréal. De plus, un code QR dirige la population sur le site internet du SIM "Section nautique" afin de permettre le téléchargement des cartes et partager de l'information et des liens web en lien avec la navigation et la sécurité nautique.</p>
--	--	--	--